

Concertation préalable volontaire sur le projet Montézic 2

Verbatim de la réunion de lancement à Montézic

Jeudi 24 septembre 2026



70 personnes ont assisté à la réunion de lancement de la concertation sur le projet Montézic 2 qui s'est déroulée à Montézic le 24 septembre 2026.

L'équipe du projet Montézic 2 était représentée par Maxime TIRMAN, directeur EDF Hydro Lot et Truyère, David Henrio, directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro, Aurélien Le Trung, chef du projet Montézic 2 pour EDF, et Olivier Pautzet, pilote de projet pour RTE.

Introduction

Julie DUMONT- Animatrice : Alors, Mesdames et Messieurs, je vais vous demander de vous installer pour ceux qui sont debout dans le fond, et on va pouvoir commencer presque à l'heure. On finalise l'installation, et je vais tout de suite donner la parole à Monsieur le Maire de Montézic, Monsieur Barrié.

Benoît BARRIÉ - Maire de Montézic : Bonsoir à tout le monde, bonsoir aux responsables d'EDF, de RTE, à tous les élus, bonsoir à tout le monde. Juste vous dire que je suis content que la réunion de concertation débute à Montézic. Pour vous dire que bien que notre petit village de 230 habitants vit au rythme de l'hydroélectricité, dire que Montézic est content, fier de participer à la souveraineté énergétique de la France et que peut être demain, encore plus demain encore plus d'ailleurs. Parce que ça fait dix ans qu'on attend ça et je suis content qu'on puisse enfin voir le bout et le début des travaux et cette concertation qui doit permettre à tout le monde de pouvoir poser ces questions, de pouvoir parler librement de ce qui, les gens ont envie de dire, mais surtout dire qu'il y aura des opportunités pour notre territoire, des opportunités économiques pour nos entreprises. Je veux que les gens participent, les gens posent des questions et se disent vraiment conscients de la chance qu'on a d'avoir aujourd'hui Montézic à ce niveau et encore plus demain et presque dix ans de travaux. Merci à tous et bonnes questions à tout le monde.

Julie DUMONT - Animatrice : Merci beaucoup Monsieur le Maire, pour cet accueil républicain. On va laisser la parole à Maxime Tirman pour nous présenter un petit peu qui est dans la salle, ce qui nous permettra d'identifier les réponses et les questions qu'on pourra avoir.

Maxime TIRMAN - Directeur EDF Hydro Lot et Truyère : Bonsoir à tous, Maxime Tirman et je fais venir Jean-Hubert Beau d'Arboussier qui travaille sur le site de Montézic, qui est le manager du groupement d'usines et qui est, je dirais, le local de l'étape. Moi j'exploite les ouvrages hydroélectriques du Lot et de la Truyère, ça part du barrage de Grandval et ça continue dans le Lot même jusqu'à Temple-sur-Lot. Et on va dire qu'en tant que représentant des exploitants historiques, on est heureux de vous accueillir pour cette concertation. Avant de présenter mes collègues, je veux dire qu'effectivement sur la Truyère, EDF et la Truyère et l'exploitation hydroélectrique, c'est quand même toute une histoire puisqu'il y a plus de 100 ans, on commençait les barrages, les travaux sur les ouvrages de Brommat et de Sarrans. Il y a 50 ans, quasiment jour pour jour, ont commencé les travaux sur les ouvrages de Montézic 1, c'est en 1976 et on voit que 50 ans après, et bien on attaque cette concertation dans le but d'ouvrir un nouveau chantier sur l'hydroélectricité sur la Truyère. Avec le chantier de Montézic 2 et on le verra après, qui a aussi une échéance de temps pour les 70 ans à venir à minima. On a un horizon plutôt autour de 2100. On voit que c'est quand même une énergie d'avenir, mais qui s'appuie sur le travail du passé qui était déjà là, présent sur ce secteur depuis assez longtemps. On est heureux sur le territoire de venir vous voir, on voit un peu l'hydroélectricité sur la vallée. Avec les différents collègues, on va vous présenter ce projet et ouvrir cette concertation qui va durer un mois sur le territoire. David Henrio viendra vous présenter un peu la stratégie, qui vient de la direction stratégie EDF Hydro. Il viendra vous parler du projet, mais aussi dans sa globalité, l'ensemble de la relance de l'hydroélectricité en France. Aurélien Le Trung, qui est le chef de projet de Montézic 2, qui sera plus opérationnel sur les activités Montézic 2. Vous avez ensuite Olivier Pautzet côté RTE qui vous donnera les impacts du projet

en termes de transport. Parce que de l'énergie, il faut la produire, mais il faut aussi la transporter sur la haute tension. Et puis je tiens à remercier aussi les collègues qui ont préparé la concertation, et notamment Gilette Guidet, qui est dans la salle que vous voyez, elle est juste là, que tout le monde connaît et qui œuvre au maximum pour cette concertation. Sans plus attendre, je laisse la parole à David.

Julie DUMONT— Animatrice : Alors avant, simplement Julie Dumont, de l'Agence FRANCOM en charge de l'animation de cette soirée et globalement des temps d'échanges que nous aurons dans cette concertation. Je voulais simplement vous présenter ce soir mon rôle, ce sera de vous donner la parole, d'écouter vos questions, de les prendre en notes avec mes collègues, d'animer cette concertation ce soir. D'abord, je vais vous présenter très rapidement le cadre d'une concertation préalable volontaire telle qu'elle a été imaginée. Ensuite, nous écouterons effectivement Monsieur Henrio pour replacer ce projet dans un contexte énergétique français. Ce n'est pas uniquement un projet local, mais bien plus. Ensuite, nous écouterons effectivement Aurélien Le Trung et Olivier Pauzet pour nous parler spécifiquement du projet et, enfin, nous aurons des échanges, et c'est ça le cœur de la réunion. Toute cette première partie, on l'a voulu assez rapide pour vous présenter les grandes lignes et surtout ensuite écouter vos questions, vos remarques, vos avis, puisque c'est ça une concertation. Et enfin, nous aurons également quelques témoignages d'acteurs institutionnels du territoire pour nous donner aussi les enjeux qu'ils ont identifiés dans un dialogue qui a déjà eu lieu, un dialogue territorial qui s'appelle *Parlons Montézic 2*, qui a eu lieu déjà avec 150 acteurs et qui a permis d'identifier quelques pistes d'enjeux. Le but de la concertation préalable, c'est de rediscuter ces enjeux, d'aller plus loin et de rendre les choses plus opérationnelles. Un petit rappel sur ce qu'est une concertation préalable volontaire. Les grands projets qui ont des impacts et des effets sur l'environnement et sur les territoires font l'objet souvent de dialogues, de discussions avec les citoyens. Et là, on est dans une démarche où EDF a décidé volontairement, avec son partenaire RTE, de mettre en place une concertation préalable volontaire. Qu'est-ce que ça veut dire préalable ? Ça veut dire que, aujourd'hui, il y a des études qui ont été menées, il y a des choses qui sont avancées, mais tout n'est pas décidé. Et c'est le moment crucial où on peut discuter du projet, de l'opportunité jusqu'aux caractéristiques techniques. Et c'est ce moment que nous allons vivre ensemble sur plusieurs semaines. Cette concertation, comme je l'ai dit, elle vient vraiment en continuité d'un dialogue qui a déjà eu lieu, mais qui se poursuit et qui se poursuivra encore au-delà, puisque, suite à cette concertation préalable, il y aura encore plusieurs étapes et notamment la présentation d'un dossier de demande d'autorisation pour pouvoir mettre en place ce genre de grand chantier. Il y a encore plein d'étapes administratives à remplir et là, on est au stade où on va vraiment vous écouter pour voir quelles sont les préoccupations ou les idées que vous pourriez avoir sur ce projet. C'est la suite du dialogue. Sachez que, par exemple, ce soir, on va enregistrer la réunion et toute la concertation va faire l'objet d'un bilan, un bilan de la concertation dans lequel sera consigné tout ce qu'on aura entendu pendant cette concertation de ce qui a été dit ce matin au marché de Saint-Amans-des-Côtes, ce qui sera dit ce soir et tout ce qu'on va entendre, ce qui sera également sur le registre numérique. Il y a également la possibilité, pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, de participer en ligne. Je vous présenterai à la fin toutes les modalités avec le calendrier, toutes les rencontres. On a plusieurs dizaines de rendez-vous qui vous permettront de continuer à vous tenir informés, de venir travailler sur des ateliers avec nous. Alors, sur le précédent dialogue *Parlons Montézic 2*, il y avait eu 150 participants. C'est peu et en même temps, c'est beaucoup. Il y a des axes de

travail qui ont été définis, notamment accueillir le chantier, préserver le cadre de vie, développer le tourisme, qui sont des leviers identifiés et des sujets qu'on traitera ensemble dans certains ateliers, voir ce soir. Juste je prends encore deux minutes pour vous rappeler qu'on est dans une assemblée avec plein de monde, et que peut-être beaucoup de gens vont avoir envie de prendre la parole. Quand ce sera le cas, vous n'hésitez pas vous me faites signe. Je m'approche de vous, je vous tends le micro, vous vous présentez, vous posez votre question ou vous faites votre remarque et puis ensuite on a beaucoup de représentants aujourd'hui, des porteurs de projets qui seront là pour répondre au maximum aux questions que vous vous posez. On va essayer de respecter des règles simples. Une seule personne qui parle à la fois. On reste cordiaux, des choses assez basiques, mais c'est toujours bon de les rappeler. Sans plus attendre, je vais laisser la parole à Monsieur Henrio pour une présentation dans le cadre de la politique nationale.

Présentation du projet

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : Bonjour à tous, David Henrio. Je suis le directeur de la stratégie industrielle d'EDF Hydro sur justement l'ensemble des exploitations d'EDF sur l'hydraulique en France. On traite notamment de la stratégie industrielle globale et du contexte actuel. Pourquoi on parle de tout ça ? Nous sommes dans un contexte énergétique qui est très compliqué à l'heure actuelle, et je ne parle même pas des derniers événements internationaux. On est dans un monde où on doit électrifier les usages et avoir de plus en plus de matériel qui consomme de l'électricité. On est dans un monde où on doit bien entendu le faire de façon entièrement décarbonée ou au maximum décarbonée, pour résister aux grands défis de notre époque, et notamment le réchauffement climatique. De ce fait, on est globalement dans l'hydraulique, une des énergies qui a un nombre de qualités très notables. C'est une énergie renouvelable. Quand on dit renouvelable, les gens pensent aux éoliennes et aux panneaux photovoltaïques. Mais en fait, la première et l'historique, ça a toujours été l'énergie hydraulique. Elle a connu un très grand développement en France. C'est une énergie qui a 150 ans à peu près. Les premières usines, grosses usines, c'est il y a 150 ans. Et aujourd'hui, on était justement dans un besoin de pouvoir s'ajuster. Et c'est là la très grande qualité de l'hydraulique, c'est que, par contre, c'est la seule des énergies renouvelables (ENR) qui est pilotable. C'est-à-dire que, globalement, vous allez choisir très exactement le moment où la goutte d'eau va passer dans la turbine et produire l'électricité. On arrive sur un des objets qui paraissent extrêmement techniques, mais en fait avec les mains, on arrive tous à très bien le comprendre. L'électricité ne se stocke pas, la seule façon de stocker l'électricité, on la connaît tous dans nos voitures, c'est la batterie. Mais en fait, la seule façon de stocker massivement de l'électricité, c'est de faire des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP). C'est un très grand mot, mais quand on l'illustre, c'est très simple. Et aux habitants de Montézic, je pense que c'est presque vous faire offense de rappeler les règles. Il y a un bassin d'eau en haut, il y a un bassin d'eau en bas, quand le courant ne vaut pas cher ou ne vaut rien, quand on produit trop d'électricité, on monte l'eau en haut sur le bassin supérieur. À l'inverse, il y a un besoin d'électricité parce que c'est la pointe du soir ou la pointe du matin, le démarrage des machines à café et le démarrage des cuisinières et des fours. C'est à ce moment-là qu'il y a besoin de plus d'électricité sur le réseau. À ce moment-là, on fait redescendre l'eau. Les STEP, ce sont des modèles qui ont été construits par EDF dans une stratégie industrielle qui était complètement différente dans les années 80. On venait de construire un énorme parc nucléaire qui a

beaucoup de qualités, mais généralement, il produit à puissance max. Et c'est le mieux généralement quand il produit à cette puissance-là. Or, le week-end, la nuit et autres, globalement, il y a beaucoup moins de consommateurs d'électricité à ce moment-là. EDF, entreprise d'État, dit on va prendre des espèces de régulateurs et on construit les STEP et on construit une triade de STEP : Montézic 1, Grand'Maison et Super Bissorte dans les Alpes qui, à elles trois, ne font pas loin de quatre gigawatts. Et c'était le contexte de l'époque qui justifiait qu'on fasse ce type d'outil. Aujourd'hui, on est dans une ère qui est complètement différente et on a eu une insertion extrêmement massive des ENR, des deux autres ENR, le photovoltaïque et l'éolien. L'éolien, je vais le dire différemment, des gens ne seront peut-être pas contents. Mais globalement, l'éolien, il n'est certes pas pilotable, mais il n'est pas prévisible. Indirectement, pour un grand producteur d'énergie, il nous embête assez peu. Quand il y a du vent, il produit, quand il n'y a pas de vent, il ne produit pas. Vu qu'on ne sait pas le prévoir, ce n'est pas très grave. En fait, on s'ajustera le jour où il produit. La deuxième énergie ENR, c'est le photovoltaïque. Et elle, elle impacte actuellement le réseau français mais, mais je vous assure qu'il y a tous les Européens qui, actuellement, sont en train de regarder ce sujet-là en se disant qu'est-ce qu'on fait ? Pourquoi c'est qu'entre 11h et 15h qu'il y a une quantité d'énergie photovoltaïque qui arrive sur le réseau électrique européen qui est énorme ? Pour vous donner une idée, j'aime bien leur donner quelques ratios. Quand le photovoltaïque est en route en Allemagne, ça fait plus de puissance que tout le parc nucléaire d'EDF, il y a énormément d'énergie à 12h. Et une fois de plus, on se retourne vers le seul objet qui est capable de stocker de l'énergie, la STEP. D'où cet outil qui a été inventé dans les années 80, avec une vraie idée derrière la tête est en train de trouver une nouvelle valeur, bien plus importante encore aujourd'hui, dans les années 2020 et a priori pour pas mal de temps devant nous. Parce que globalement, les ENR continuent de s'insérer de plus en plus dans le réseau électrique et il va y avoir de plus en plus de besoins sur le sujet. L'hydraulique, par ailleurs, était dans un contexte politique et un contexte réglementaire. Je ne vais pas faire une dissertation légale, je vous rassure. Avant, on était dans le régime d'idées des concessions. Le régime des concessions, c'est grosso modo l'État est propriétaire de l'ouvrage et prend un concédant et cette personne va exploiter l'usine. Le problème d'une concession, c'est qu'au terme de la concession, il faut la rendre à l'État. Avec les règles européennes, l'État doit faire un appel à la concurrence et dire qui veut exploiter cet ouvrage ? Ce qui fait que nous, les exploitants hydrauliques. Et quand je dis nous, là, je ne dis pas que EDF Hydro, je dis la SDEM, la CNR, Hydrocop... Tous les camarades hydrauliciens ont commencé tous à être un petit peu frileux parce qu'on voyait nos concessions qui arrivaient à échéance, voire on avait dépassé l'échéance. Et quand il s'agit d'investir dans nos moyens de production, forcément, on devient frileux quand on n'est pas sûr qu'on sera propriétaire dans cinq ou dans dix ans. Il y a eu un énorme travail législatif de produit. Un travail d'abord de lobbying auprès de la Commission européenne qui a donné son quitus il y a 18 mois. Et derrière, un très grand travail qui a été mené par la commission Battistel et Bolo, deux députés qui se sont saisis du sujet et qui ont dit on va décliner ça et on va faire une loi. Cette loi est passée le 17 juin 2026. Elle s'appelle relancer les investissements dans l'hydroélectricité. Je vous avoue que, si j'avais dû rédiger le titre, j'aurais fait le même titre. C'est exactement ce qu'on voulait, c'est-à-dire une loi qui dit que les concessionnaires historiques vont rester sur leur ouvrage, ils vont passer dans un régime qu'on appelle le régime d'autorisation et ça va permettre deux choses : un, tous les grands projets qu'on avait dans les cartons depuis quelque temps, et je vous avoue qu'on se préparait depuis quelque temps, et bien on va pouvoir les réaliser. Et la deuxième chose qui est plus anecdotique, mais qui va avoir aussi des effets sur le territoire du Lot et de la Truyère,

c'est la concession. La concession, c'est un régime juridique qui avait été rédigé en 1919, ils avaient certaines préoccupations, ils n'avaient pas forcément tous les paramètres. Elle disait, par exemple, combien d'énergie on produisait dans l'usine et on n'avait pas le droit de produire plus. Il est facile de comprendre qu'avec environ une centaine d'années d'évolution technique, il y a quelques machines qu'on saurait améliorer assez intelligemment, assez facilement. Et puis un impact zéro. C'est dans l'usine, on va juste changer la machine, personne ne verra rien. Mais par contre, on saura mieux produire et mieux utiliser l'énergie hydraulique et faire plus d'électricité sans avoir rien touché aux paramètres extérieurs. Ce deuxième paramètre ne nous concerne pas aujourd'hui, mais je le dis parce que nous, il fait partie aussi de l'appréciation qu'on a eue sur cette loi, c'est que justement, les différentes usines des vallées que l'on connaît ici vont pouvoir aussi bénéficier d'une espèce de vague de jeunesse et vont pouvoir aussi modifier leur matériel et faire un peu de surpuissance. En parallèle de ça, nos députés ont été extrêmement productifs et je salue ici la députée. La PPE 3, qui était attendue depuis quelques années, le Plan pluriannuel de l'Énergie est sorti, et l'État pointe bien la même chose que nous, à savoir que la principale problématique qu'on va avoir les prochaines années, c'est d'avoir plus de capacité de stockage. Vous voyez où je veux en venir, plus de STEP. De là, on arrive à EDF avec quelques projets, on a une série de projets, on en a six, on en a sept, ça varie selon les jours. En tout cas, la seule chose qu'on sait, c'est que le premier projet qu'on a dans cette relance, c'est le projet de Montézic 2. Pourquoi Montézic 2 ? Je vais laisser bien sûr Aurélien vous décrire plus avant quel est ce projet. Mais c'est surtout que c'est le projet, on doit faire 1 700 mégawatts de stockage de plus d'ici dix ans. Ça, c'est tous les acteurs de l'hydroélectricité. EDF, nous, on a dit qu'on faisait 1 500 sur les 1 700, on s'est engagés sérieusement. Montézic, à lui seul, va faire presque un tiers de notre objectif. Montézic 2, presque un tiers de notre objectif. C'est un projet qui est prêt. C'est un projet qui a été travaillé, qui a été travaillé depuis de nombreuses années. C'est un projet où, en plus, la concertation territoriale et le dialogue territorial ont été présents depuis des années. Je l'ai constaté ce matin au marché de Saint-Amans-des-Côtes. Il n'y avait pas beaucoup d'explications à donner aux différents passants sur ce qu'était le projet Montézic 2, vous connaissez un petit peu tous. C'est un projet qu'on attendait depuis longtemps. On était dans les starting-blocks depuis un moment et ce qu'on va essayer de faire, c'est la transformer le plus rapidement possible. La loi a été votée le 17 juin. On fait cette étape très importante aujourd'hui de recueillir vos avis, de comprendre ce qu'on peut faire pour améliorer potentiellement le projet pour vous et dans le cadre où il va se dérouler, la concertation va durer jusqu'au 5 novembre.

On est en parallèle en train de faire les derniers travaux exploratoires. Ce sont ceux qui vont permettre de caractériser la qualité de la roche à l'endroit de l'usine. Ça veut dire qu'il y a des travaux très sérieux qui commencent en pied de falaise à Montézic, on peut les voir un petit peu des belvédères. Ça n'a pas l'apparence d'un immense chantier, mais je vous assure que c'est de très grands travaux qui vont déjà commencer là. On est dans les starting-blocks, on est prêt, on a envie de réussir ce projet. Les décisions vont venir. Moi, je témoigne de ma matinée un territoire qui me semble très accueillant sur le sujet. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas plein de protestations qui sont légitimes, et on est là pour les écouter, pour pouvoir résoudre des problèmes. Je pense qu'on a un alignement d'étoiles sur le projet Montézic 2 qui fait que, industriellement, je ne vous le cache pas, on était très contents et très pressés de faire cette première réunion avec vous tous pour pouvoir vous en parler et pouvoir enfin rentrer dans les phases de plus en plus concrètes chaque jour. Merci à vous.

Julie DUMONT — Animatrice : Merci beaucoup. On va écouter Monsieur Le Trung.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Ecoutez, merci tout d'abord pour votre accueil et votre participation. Je suis, bien sûr, en tant que chef de projet de Montézic 2 pour EDF, ravi de venir à votre rencontre ce soir. D'une part pour vous présenter le projet dans ses grandes lignes avec mon confrère de RTE, Olivier Pauzet. On vous parlera de ce que sera le projet, le projet Montézic 2. Moi je vous parlerai plutôt des installations de production et Olivier plutôt la partie raccordement au réseau de transport d'électricité. Ensuite, on aura une séquence qui sera plus tournée sur les effets du projet sur le territoire. Et puis, bien sûr, il y aura la séquence qui nous intéresse tant, qui est celle effectivement que vous pourrez exprimer librement votre perception du projet, votre vision. Ce qui est important pour nous, c'est de recueillir les sujets qui sont des sujets d'attention particulière à considérer par le projet dans les prochains mois. Avant de parler de Montézic 2, je suis obligé de faire une petite digression sur ce qu'est Montézic 1 puisqu'effectivement Montézic 2 s'y raccroche directement. Pour bien cerner le projet, il faut savoir exactement ce qu'est Montézic 1. Il y a des centaines de centrales hydroélectriques en France. On est déjà sur un objet considérable puisque c'est la deuxième centrale la plus puissante de France, avec 920 mégawatts installés. C'est également une station de transfert d'énergie par pompage qui peut produire de l'électricité, mais également stocker par pompage. Ensuite, pour ce qui est des installations existantes, la partie Montézic 1, c'est la partie qu'on a ici. Aujourd'hui, on a un réservoir, un bassin supérieur qui est le réservoir de Montézic, qui fait à peu près une capacité de 30 millions de mètres cubes. Ce réservoir, on a, au niveau du barrage dit de Liaussac, deux prises d'eau qui permettent d'alimenter deux circuits hydrauliques, et ces deux circuits hydrauliques descendent dans la centrale de Montézic 1, dans laquelle on a quatre groupes de production. Quatre transformateurs élévateurs de tension et puis l'eau après avoir transité par les groupes continue. Les circuits hydrauliques se jumellent et à la fin, on n'a plus qu'un seul circuit qui débouche dans la retenue de Couesques. La retenue de Couesques est formée par le barrage de Couesques, sur le cours d'eau de la Truyère. Et ça, c'est le bassin inférieur de la station de transfert d'énergie par pompage de Montézic 1. Ensuite, sur Montézic 1 si on veut finir complètement l'installation. Je vous ai dit qu'on avait des groupes de production dans la centrale, mais également des transformateurs élévateurs de tension et ces transformateurs sont raccordés au poste RTE. Ils sont raccordés au poste RTE ici. Le poste est ici. On a des liaisons souterraines entre les transformateurs et le poste. Ça, c'est l'ensemble de l'installation Montézic 1. Montézic 2, quand on a dit ça dans le projet Montézic 2, on projette de faire une troisième prise d'eau qui sera ici, toujours sur le barrage de Liaussac, et cette prise d'eau viendra alimenter également un circuit hydraulique qui descendra toujours dans une centrale souterraine qui est située également à 400 mètres de profondeur, sous le niveau de Montézic, du réservoir. Et dedans, on aura deux groupes de production, de transformateurs, élévateurs, de tension. Ensuite le circuit hydraulique rejoindra celui de Montézic 1 et puis, tout ça débouche à nouveau dans la retenue de Couesques. Le périmètre du projet Montézic 2, on part de la prise d'eau et puis on va jusqu'au raccordement sur Montézic 1. Ça, c'est vraiment le projet en tant que tel. Le gros avantage de ce projet-là, c'est que déjà il valorise des infrastructures existantes, celle de Montézic 1, on ne fera pas de nouveau bassin supérieur. On va conserver le réservoir de Montézic 1 tel qu'il est, le bassin inférieur. La retenue de Couesques restera inchangée, on n'aura pas non plus de nouvelles lignes électriques. Olivier en parlera juste après. Et finalement, on a une majorité de travaux souterrains. Au bout du bout, on a un projet qui permet de générer presque 500 mégawatts de puissance

supplémentaire avec des impacts sur les milieux terrestres et aquatiques assez limités. Au niveau du calendrier prévisionnel du chantier. J'ai oublié de dire que c'est un chantier d'investissement. On est aujourd'hui sur des budgets de l'ordre de 700 millions d'euros. Vous voyez, on est quand même sur des projets d'envergure. Le dernier, on est quasiment sur le projet du viaduc de Millau, il y a 20 ans, c'était 400 millions. On est sur des trucs assez exceptionnels quand même en termes de calendrier. David a commencé à en parler. On a des travaux à l'heure actuelle de reconnaissance qui nous permettent de, ce sont des reconnaissances géologiques qui nous permettront de préciser exactement l'emplacement de la centrale souterraine de Montézic et de tous les circuits hydrauliques qui vont s'y raccrocher. Ça nous permettra de finaliser les études. Ça, c'est des travaux qu'on fait à l'heure actuelle entre 2026 et 2027. Ensuite, on a la démarche de concertation du 23 septembre au 5 novembre qui nous permettra de recueillir les avis du territoire et de s'en servir pour finaliser le projet. On veut finaliser le projet avant le dépôt des demandes d'autorisation administrative qui seront faites en 2027. Normalement, on devrait déposer, on devrait rentrer dans les procédures administratives en mars 2027. L'objectif de tout ça ensuite, c'est de se projeter sur des travaux proprement dits de chantier avec sur 2028 plutôt des travaux préparatoires, l'installation des bases-vie. Sur la période de 2029 à 2034, on aura des travaux proprement dits : creusement de cavernes, installation de ponts roulants, installation de groupes de production. La période 2034-2035 sera consacrée ensuite à la mise en service des installations. Avant de les mettre en fonctionnement, il faut bien 15 à 18 mois de qualification et d'essais. Et si tout va bien, on devrait mettre en service Montézic mi-2035 avec une puissance totale de l'installation de 1 400 mégawatts. Ensuite, je pense que la partie après, c'est la partie d'Olivier.

Julie DUMONT — Animatrice : C'est la partie RTE pour le raccordement.

Olivier PAUZET — Pilote de projet RTE : Bonjour à tous. Moi, contrairement à mes prédécesseurs, je ne travaille pas chez EDF, mais je représente RTE. RTE c'est le réseau de transport d'électricité, c'est nous qui opérons en France, le réseau public de transport d'électricité autour de 100 000 kilomètres de lignes, ça va de 63 000 volts à 400 000 volts. Et pourquoi je suis là ce soir ? Et pourquoi RTE est co-maître d'ouvrage dans cette concertation préalable ? Parce que parmi les missions de service public de RTE, il y en a une qui est de raccorder tous les utilisateurs qui souhaitent soutirer de l'électricité ou injecter l'électricité sur le réseau public de transport d'électricité. Aujourd'hui, je vais vous parler du raccordement au réseau électrique du projet Montézic 2 et vous allez voir que ce raccordement, il est assez réduit à sa plus simple expression parce que, lors de la construction de Montézic 1, le raccordement Montézic 1 a été fait en créant une ligne 400 000 volts entre le poste électrique de Rueyres, qui est situé un peu au nord sur la commune de Brommat jusqu'au site de Montézic. Il y a à peu près sept kilomètres de lignes 400 kilovolts (kW) qui avaient été créées à l'époque. Et cette ligne, elle avait été très bien dimensionnée parce qu'elle est capable aujourd'hui d'évacuer la puissance supplémentaire qui va être amenée par le projet Montézic 2. Pour autant, ce n'est pas parce qu'elle est capable d'évacuer cette puissance qu'on ne va rien faire. Il y a quelques aménagements à faire sur cet ouvrage, quelques adaptations à faire sur cet ouvrage pour lui permettre d'assurer sa mission dans les meilleures conditions pour les 70 ou 80 ans qui viennent, et à chaque fois qu'on va intervenir sur un ouvrage électrique, on va prendre en compte les nouvelles hypothèses de dimensionnement qui sont nécessaires. Pourquoi ces nouvelles hypothèses de dimensionnement ? Étant donné les conséquences du changement climatique, aujourd'hui, on a des phénomènes climatiques qui sont de plus en

plus violents et on doit prémunir le réseau de transport d'électricité et notamment le réseau qui dessert les grandes infrastructures comme celles de Montézic 1 plus Montézic 2, a fortiori contre ces événements climatiques. Ce qu'on va faire sur cet ouvrage, ça va être essentiellement d'aller renforcer les pylônes qui existent. Renforcer les pylônes, c'est quoi ? C'est soit renforcer les fondations des pylônes, injecter un peu de béton, soit renforcer les structures métalliques des pylônes. Ça veut dire qu'extérieurement les travaux qu'on va faire n'auront pas du tout de conséquences, ni visuellement, ni dans le fonctionnement de l'ouvrage. On va rester sur les mêmes pylônes, la même hauteur, la même insertion dans le paysage. Et la deuxième action qu'on va faire, c'est d'aller remplacer un des câbles de la ligne, le câble de garde, celui qui est tout en haut, qui a pour vocation à protéger la ligne contre la foudre. Ce câble, on va le remplacer par un câble qui va faire la même dimension, mais à l'intérieur duquel on va faire passer une fibre optique, ce qui va nous permettre de mieux monitorer la ligne et de pouvoir avoir des échanges d'informations avec le site d'EDF. Ce câble, il va avoir la même dimension que le précédent. À part le fait qu'il va briller un peu la première année, il n'y aura pas de différence. Extérieurement, les travaux qu'on va faire sur l'ouvrage de transport d'électricité n'auront aucune conséquence et aucune visibilité, pas d'impact paysager de ce côté-là.

Julie DUMONT — Animatrice : Maintenant on va écouter de nouveau Aurélien Le Trung pour nous présenter les effets du projet à la fois sur l'environnement, le territoire, puisque c'est le cœur de l'objet de cette concertation.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Peut-être un petit préambule sur cette partie-là. C'est vrai qu'on a déjà eu un dialogue territorial dont a parlé David tout à l'heure, qui s'est déroulé de 2023 à 2025, lors duquel on a eu pas mal d'échanges sur différentes thématiques. Ce dialogue, il a eu lieu sous l'égide d'un comité de pilotage co-présidé par la préfecture et la Communauté de communes Aubrac Carladez Viadène. Il y a des sujets certainement que vous connaissez, mais pour autant, tous ces sujets sont toujours d'actualité, méritent d'être approfondis. On peut imaginer qu'il y ait d'autres sujets qui émergent dans le cadre de cette concertation préalable volontaire. Quand on étudie un projet comme un projet de l'envergure de Montézic, c'est vrai de tous les projets, on applique la doctrine Éviter-réduire-compenser qui est prévue par le Code de l'environnement. L'idée, c'est que toutes les incidences négatives, il faut, dans la mesure du possible, les éviter. Ce qui n'est pas évitable doit être réduit. On essaie de réduire ce qu'on ne peut pas éviter et ce qui ne peut pas être réduit doit être compensé. Ça, c'est vraiment une façon de travailler qu'on a d'ailleurs dans l'environnement, mais également dans la sécurité. Ensuite, c'est cette doctrine-là qui a guidé toute la conception du projet. Et ça s'est fait en plus avec les partenaires, les partenaires locaux, les parties prenantes locales de l'environnement. On peut citer le Parc naturel régional de l'Aubrac, la Ligue de protection des oiseaux, l'Office français de la biodiversité et les gens qui administrent les zones Natura 2000. Nous, on est concernés par la zone Natura 2000 des gorges de la Truyère. C'est avec eux qu'on identifie les enjeux écologiques et qu'on essaie de les éviter, de les réduire ou de les compenser. Parmi les sujets, vous l'avez bien compris, on a des travaux qui sont majoritairement souterrains. Des excavations, on va extraire 300 000 mètres cubes de matériaux sur toute la durée du chantier. Il y avait eu des échanges, il y a encore des réflexions sur la gestion de ces matériaux-là, sachant que l'idée qui prévaut, c'est d'essayer de les valoriser au plus près du chantier. Nous, on va en réutiliser une partie. Ensuite, on imagine pouvoir les valoriser en s'appuyant sur un carrier local qui lui, pourrait les réutiliser pour ses chantiers à lui. Ensuite, on a aussi l'ambition de se servir de certains

matériaux pour réaménager des zones qui ont été altérées. C'est le cas notamment sur la partie basse du vallon de la Maurelle, s'en servir pour réaménager, renaturer les sites. En tout cas, il y a une idée qui prévaut également, qui est de dire on va essayer de gérer avec le minimum de transports et au plus près tous ces matériaux-là. On voit bien les intérêts à la fois écologiques, de trafic routier et économiques, de traiter tout ça au plus proche du chantier. Là, vous avez les sites de stockage pressentis. Le chantier ici, là, on a le site du Vallon de la Maurelle, et puis ici on a Valcayles, la carrière de Rueyres et Gourdat, ce sont les sites qui sont pressentis. S'il y a des questions tout à l'heure là-dessus, on pourra y répondre. Ensuite, dans le chantier, on a un bilan carbone qui a été fait, qu'on appelle les analyses de cycle de vie. Ce bilan carbone, il traduit purement les impacts et les émissions du chantier. Là, on ne considère pas les bénéfices qu'apportera l'utilisation de Montézic 2 dans le futur, mais grosso modo, l'évaluation conclut à 30 000 tonnes d'équivalent de CO₂ émis dans le cadre de l'ensemble du chantier. La grosse part, c'est l'acier, parce que l'acier, ce sont les hauts fourneaux, c'est des consommations d'énergie fossile pour produire de l'acier. Ensuite, on a une partie sur les bétons. Quand on dit les bétons, c'est les ciments. En fait c'est la phase de décarbonatation avec des températures à 1000 degrés qui consomment de l'énergie fossile. Et puis on a une part qui est fléchée sur la partie transport routier. Ensuite, l'installation pendant toute sa durée de vie va largement compenser ce CO₂ émis. Il y a bien sûr, on est sur un chantier, on aura des nuisances de chantier. Il y a la partie nuisance sonore. Là-dessus, on a déjà lancé des études acoustiques sur neuf sites qui sont des sites d'intérêt, qui sont situés autour des hameaux de Vallon, il y a le hameau de Liaussac et puis il y a le Brézou. On a fait des bilans, on a fait des mesures avant chantier, des niveaux de bruit, en journée ou en nuit. Et puis on a modélisé, nous, en fonction des travaux qu'on va faire, les niveaux de bruit qu'on pourrait générer. Et puis bien sûr, cette étude doit dire si, par rapport aux riverains ou aux personnes concernées, si c'est acceptable ou pas. Et bien sûr, en phase chantier, on aura des mesures de contrôle, comme c'est une modélisation, on ira vérifier que ce qu'on a estimé se vérifie. On a également tout un volet trafic routier sur l'ensemble du chantier. On anticipe 50 000 rotations sur les 7 à 8 ans de chantier. Il y a du transport routier. C'est à la fois logistique, mais c'est également les transports de personnel. Ensuite, il y a bien sûr des réflexions à mener pour essayer d'optimiser tout ça. Il y a des déviations. Aujourd'hui, on a une déviation de la RD 621. Il est probable que pour les travaux définitifs, on ait besoin de reconduire cette déviation-là. Et puis il est possible également qu'on ait ici ou là besoin d'alternats. Ensuite ça sera plus ponctuel. Sur la partie vibration, on va utiliser des engins pour percer, pour creuser des galeries. On aura aussi de la méthode traditionnelle à l'explosif. Ensuite on va avoir aussi du forage. Tout ça va générer des vibrations. Mais par contre, c'est des choses qui sont très surveillées avec des limitations de charge, notamment dans l'utilisation des explosifs. On aura des activités susceptibles de générer des vibrations. Pour ce qui est des conditions d'accueil du chantier par le territoire, il y a eu plein de réflexions menées sur l'hébergement, la restauration, les services de proximité. Tout ça, c'est à prolonger. Avant, on n'avait pas encore les conditions législatives pour la poursuite du projet. Aujourd'hui, on sait qu'on a tout ce qu'il faut pour y aller. Il faut creuser, prolonger ces réflexions-là. Ici, vous avez des chroniques, on anticipe entre 150 et 250 salariés en simultané sur le chantier pendant plusieurs années. Et puis ça sera plutôt sur la phase ultérieure. Qu'est ce qui va rester après ? On va agrandir les locaux d'exploitation, on va agrandir le poste un petit peu RTE, il y aura quelques extensions de bâtiments. Mais on a aujourd'hui des études paysagères pour intégrer ça du mieux possible dans le paysage. A priori, on a tendance à penser, même s'il appartient à chacun d'en juger, que les impacts paysagers vus du Bosc ou du Vallon seront probablement minimes et surtout

une affaire de spécialistes. Je pense qu'il faudra très bien connaître le site pour. Et puis dès qu'on met l'installation en service, il y aura des retombées fiscales supplémentaires à hauteur de plusieurs millions d'euros par an en fiscalité directe locale. Si on applique les règles actuelles, on sait que c'est potentiellement supérieur à 4 millions.

Julie DUMONT— Animatrice : Merci beaucoup Monsieur Le Trung. Ça va être votre tour, messieurs dames, de vous exprimer. On va faire un premier tour d'échange qui va vous permettre de poser toutes les questions. Là, on a brossé un tableau assez rapidement, à la fois du projet dans le contexte politique, énergétique français, dans le contexte local, techniquement. Maintenant, à vous.

Échanges avec le public

Participant : Bonsoir tout le monde. Je suis Monsieur Rispal, le maire de Saint-Symphorien. Je voudrais simplement rappeler aussi que le barrage de Montézic a une emprise de 50 % sur la commune de Saint-Symphorien. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier. Je voudrais aussi rappeler que je suis en attente, je suis au service de patrimoine de vos services. Au mois de mai de cette année, nous avons fait une demande d'autorisation d'utiliser un domaine concédé pour faire un parking provisoire. J'ai engagé des dépenses, on m'a demandé des relevés topographiques, des plans. Je n'ai toujours pas de réponse. Simplement, nous engageons des frais de l'entretien pour valoriser le plan d'eau de Saint-Gervais. C'est un domaine concédé et nous pensons que nous sommes un peu oubliés. Merci, madame.

Julie DUMONT— Animatrice : Je vous en prie. Merci beaucoup. Je ne sais pas si ça appelle une réponse ici dans cette salle, puisque c'est un sujet bien particulier, je pense que vous pouvez vous mettre directement en relation avec les personnes concernées chez EDF. Moi je n'ai pas de réponse à vous apporter là-dessus. Je ne pense pas que ce soit le lieu ici puisqu'on parle du projet Montézic 2, mais en tout cas votre remarque est consignée et elle apparaîtra évidemment dans les comptes rendus.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Julie, on peut peut-être dire que sur la fiscalité, oui. Sur la question de la fiscalité, demain la fiscalité de Montézic 2 s'appliquera à toutes les communes concernées comme il se doit, c'est à dire qu'il n'y aura pas de...

Participant : [voix loin du micro/ pas de captation]

Julie DUMONT— Animatrice : Non, non. C'est ce que j'aime bien éviter.

Julie DUMONT— Animatrice : On va partir du principe que tout va s'arranger. Mais je le mets un peu à part de la réunion, parce que ce n'est pas le projet de Montézic 2. On va prendre d'autres questions et s'il y a plein de temps, promis, je vous redonne le micro et est-ce qu'il y a d'autres interventions qui sont souhaitées, des questions à poser ? Vous avez tout compris ?

Participant : Oui, j'ai juste une question comme il y aura deux usines, est-ce que les deux peuvent tourner en parallèle ? Parce que si les deux tournent en parallèle, le marnage va être énorme à l'usine Montézic. Quand on va pêcher, on aura du mal à suivre les poissons.

Julie DUMONT— Animatrice : Alors je vous laisse répondre.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : D'ailleurs, c'est vrai que ça appelle une précision. Déjà sur le projet Montézic 2 c'est qu'effectivement, quand on va faire Montézic 2,

Montézic 1 continuera de fonctionner. Ça, c'est un point important. Le seul impact qu'aura le projet Montézic 2 sur Montézic 1, c'est quand on devra faire cette troisième prise d'eau, il faudra vidanger le réservoir de Montézic et arrêter Montézic 1. Ça, c'est prévu en 2032, mais c'est le seul impact de Montézic 2 sur Montézic 1. Ensuite, demain l'ambition c'est bien de faire fonctionner les deux ensembles. Si le système électrique a besoin d'un démarrage de l'ensemble des groupes, on le fera. Ensuite, les volumes transférés, ils ne seront pas différents qu'actuellement. Ce qui va changer, c'est comme on aura une puissance supplémentaire, on pourra turbiner finalement plus rapidement les volumes d'eau stockés et en pompage, on pourra les remonter plus rapidement. Mais les volumes échangés au bout du bout sont les mêmes puisqu'on ne change pas les retenues, et on ne change pas non plus les conditions d'exploitation des retenues.

Julie DUMONT— Animatrice : Est-ce qu'il y a le double de marnage ou pas ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Le marnage sera plus rapide.

Maxime TIRMAN— Directeur EDF Hydro Lot et Truyère : Si je peux juste compléter sur la réponse parce que le marnage pourra être plus rapide. Mais comme l'a expliqué déjà David, déjà aujourd'hui on a une utilisation bien différente de la station de pompage et des variations du plan d'eau liées à la cloche solaire. Je ne vais pas refaire la présentation qui a été faite, mais on a des périodes qui sont, on a eu des périodes de pompage continu, ce qu'on ne voyait pas à l'origine et à l'inverse, des périodes de forte turbinée. Aujourd'hui, le marnage sera plus rapide. Ça c'est possible. Mais on voit que déjà aujourd'hui, l'amplitude du marnage est plus forte de par le besoin du système électrique. Finalement, ça va être une adaptation nécessaire au système électrique qui est déjà en cours. L'utilisation de Montézic 1 est déjà beaucoup plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était dans les années 80.

Julie DUMONT— Animatrice : Oui, et il me semble, si j'ai bien tout compris, que Montézic 1, il y a quatre turbines et il y en aura que deux sur Montézic 2.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : On passe de 4 à 6.

Julie DUMONT— Animatrice : 4 à 6. C'est ça. Oui, oui, c'est ça. On passe de 4 à 6 on ne double pas non plus le pompage et le relâchage. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Vous avez tout compris au projet ? Vous n'avez pas de questions ? Vous avez peur de rien ? Il n'y a pas d'inquiétude ?

Pauline CESTRIÈRES — Députée de l'Aveyron : Merci pour votre présentation. Est-ce que vous pouvez nous expliquer un petit peu à quel moment du chantier il y aura le plus de circulation de camions ?

Julie DUMONT— Animatrice : La circulation des camions ? Aurélien, on va remettre la diapositive si vous voulez.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Sur le planning, ça m'aiderait.

Julie DUMONT— Animatrice : Je vais vous la retrouver.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Les transports c'est majoritairement les excavations. Ensuite on aura quand même le transport des groupes, des pièces mécaniques. Mais il faut être clair, le gros des transports, ça sera le transport des matériaux. Ça, ça se joue déjà dès à présent. Ça va vraiment démarrer à partir de mi-novembre dans les travaux de

reconnaissance, puisqu'on commence à rentrer en terre et ça va se poursuivre jusqu'à la galerie, ensuite caverne, etc. Jusqu'en 2030-2031.

Julie DUMONT— Animatrice : Oui j'arrive.

Participant : Merci. Moi une question purement technique. Aujourd'hui il y a quatre groupes sur Montézic 1, on va rajouter deux groupes, en termes de production, les deux groupes produiront autant que les quatre ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Non, non, non, voyez, aujourd'hui, on a dit 920 mégawatts, c'est quatre groupes de 230 mégawatts, c'est quatre groupes identiques. Demain, on ajoute des groupes à peu près de la même puissance. Ils feront un petit peu plus. On sera certainement un petit peu supérieur. Mais non, c'est vraiment avec ces deux groupes, on fait 50 % en plus.

Participant : D'accord, merci.

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : Je me permets de compléter juste.

Julie DUMONT— Animatrice : Oui.

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : Ce qu'il faut comprendre, c'est que globalement, on va avoir le même volume d'eau qui va être mis en jeu entre les deux retenues. Ça, on ne change pas. On se donne une capacité de pomper, turbiner plus rapidement. De remonter une fois et demie plus vite et de redescendre une fois et demie plus bas. Pourquoi est-ce que c'est important dans ce que je rappelais tout à l'heure ? L'enjeu énergétique aujourd'hui en France est quasiment dans toute l'Europe de l'Ouest n'est plus de produire de l'électricité, mais de la produire au bon moment. Ce qui fait que produire une fois et demie plus d'énergie à 19 h à Montézic, ça a une vraie valeur. L'énergie hydraulique, on peut la caricaturer différemment. C'est 12 % en moyenne de l'énergie en France, mais c'est 25 % des pointes. Sans faire un cours d'économie. Les pointes, c'est là où c'est cher. La valeur de l'hydraulique, elle ne tient pas tant à la quantité qu'elle a produit, mais au moment qu'elle l'a produit. D'où le fait que même si on a le même volume d'eau, et on impacte très peu le territoire autour. La vraie valeur, c'est qu'on va pouvoir produire une fois et demie plus et qu'entre 11 h et 15 h, on va pouvoir pomper une fois et demie plus. C'est là-dessus que se joue vraiment la différence.

Julie DUMONT— Animatrice : Merci. C'est un système assez flexible. Je crois que c'est le mot consacré. Je vous donne la parole, monsieur.

Participant : Moi, tout simplement, j'étais dans la continuité de la question qui était posée sur les transports. Ça veut dire que c'est la départementale 621 qui est impactée le plus dans les transports puisque régulièrement elle va être fermée. En plus, elle est fermée, elle va être fermée en définitive. Et le reste des autres départementales, ce sera qu'occasionnel pour des livraisons de matériel. C'est ça que vous confirmez ou pas ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Oui. Alors non. Une des routes qui va être très impactée si par exemple, on valorise une grande partie des matériaux avec le carrier de Rueyres. Ça veut dire qu'on va passer par la route du Brézou. Et ça, on ne peut pas faire autrement. Celle-là, nécessairement celle du Brézou, ce serait vous mentir que de vous dire

qu'elle ne sera pas impactée. Il y aura des rotations par cette route-là. Ensuite, on sait qu'aussi on aura certainement des traversées de Montézic qui sont pour nous certainement les deux points principaux de circulation, avec quand même le Brézou devant mais Montézic sera concerné. Il y a certainement des discussions à avoir sur le sujet.

Julie DUMONT— Animatrice : Oui j'arrive.

Participant : À terme, combien y aura-t-il de postes créés en 2037 s'il y en a ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Les postes, au niveau des équipes. Ça concerne les équipes opérationnelles, groupement de Montézic et l'équipe de mécanique de Mur-de-Barrez. Aujourd'hui, on anticipe trois postes.

Julie DUMONT— Animatrice : Là vous parlez en phase d'exploitation. Je ne sais pas, madame, si votre question concernait l'exploitation ou la phase travaux, non, l'exploitation. On vous a répondu oui. Monsieur Beau d'Arboussier va vous répondre en complément.

Jean-Hubert BEAU D'ARBOUSSIER - responsable de l'usine Montézic : Exactement, des postes, on en a déjà aujourd'hui. On recrute sur la vallée, on cherche des techniciens, on cherche des personnes qui veulent bien venir travailler chez nous. Comme disait Aurélien, on prévoit d'avoir des besoins de maintenance supplémentaires une fois qu'on aura fini le chantier. Il faudra du monde, on a des besoins dès aujourd'hui. C'était un petit message que je passais.

Julie DUMONT— Animatrice : Une petite séance recrutement. Est-ce qu'il y a d'autres remarques questions ? Vous pouvez aussi donner vos avis, réagir par rapport à ce qui vient d'être dit.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Peut-être, Julie juste un petit complément. On parlait des emplois directement créés au sein d'EDF et des équipes opérationnelles. Ensuite, il y aura bien sûr des besoins de maintenance supplémentaires sur ces groupes-là. Et là, par contre, ça sera confié à des entreprises, mais ça ne sera pas des emplois dans les groupements ou dans les équipes mécaniques.

Julie DUMONT— Animatrice : C'est ça, c'est plus de l'emploi indirect.

Pauline CESTRIÈRES — Députée de l'Aveyron : C'était un peu ma question. Juste demander aujourd'hui avec combien d'entreprises locales vous pouvez avoir des sous-traitances pour faire fonctionner l'usine ? Et est-ce que ça va augmenter après exploitation de Montézic 2 ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Sur le fonctionnement du cycle de Montézic, tu prends peut-être la question Jean-Hubert ?

Julie DUMONT— Animatrice : Jean-Hubert j'arrive.

Jean-Hubert BEAU D'ARBOUSSIER – responsable de l'usine Montézic : Oui, on travaille avec des entreprises historiques locales. Il y en a certaines dans la salle, des partenaires qui nous aident. Ce sera certainement les mêmes entreprises auxquelles on fera appel pour la maintenance de Montézic 2. Il y a peut-être une question autour des matériels spécifiques des turbines, où là on fait appel à de grandes entreprises européennes comme Alstom qui maintenant a été rachetée par General Electric et David complètera certainement. Mais pour

la maintenance courante qu'on réalise, nous, on fera appel au tissu local, de même qu'on le fait aujourd'hui.

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : Oui, c'est juste en complément sur le chantier en tant que tel. Ce qu'il faut comprendre, c'est le tissu industriel. C'est un chantier qui, vous l'avez compris, on va essentiellement déjà creuser une galerie, creuser une caverne dans la montagne. On est sur des travaux de génie civil et de terrassement, la partie terrassement, qui va correspondre aux entreprises BTP et travaux publics qu'on connaît généralement, toutes celles qui sont en train de répondre à cet appel d'offres, ce sont des entreprises françaises et on a des agences locales, on les connaît, c'est les grands groupes de BTP. Je ne vais pas tous les citer. NGE qui est déjà là, Bouygues, Eiffage, etc. Généralement, ils ont un apport territorial sur la population. Il y a tout ce qui est mécanique, électrique et autre dans l'installation. Je le dis parce que ce n'est pas anecdotique. Dans l'hydraulique, quasiment tout est fabriqué en Europe de l'Ouest. C'est-à-dire que la turbine, elle a quand même beaucoup de chance d'être fabriquée dans un pays très loin comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France. On est sur des approvisionnements qui sont vraiment très localisés en Europe de l'Ouest et surtout les composants intermédiaires également. C'est pour ça aussi, parfois on se dit, on aimerait que ce soit encore plus territorial. Des fabricants de turbines dans le monde, il y en a quatre. Le fait qu'ils soient quasiment tous en Europe de l'Ouest, c'est déjà pas mal. On est une industrie qui est vraiment très basée en Europe de l'Ouest et qui a cette qualité-là. On n'est pas en train de faire venir beaucoup de produits d'Asie ou autre, on est vraiment sur du territorial et du local, un peu national et un peu ouest européen pour l'essentiel.

Maxime TIRMAN — Directeur EDF Hydro Lot et Truyère : Moi je vais juste compléter sur la partie plus locale, puisqu'on en a parlé. Le chantier Montézic 2, on utilisera les entreprises locales, mais la loi de relance sur l'énergie, elle nous permet aussi des travaux de maintenance qui vont être assez lourds sur les autres aménagements, que j'exploite aussi sur le secteur que sont Brommat, Sarrans. Je ne vous fais pas toute la vallée, mais on va aussi avoir besoin des entreprises locales sur ces maintenances-là qui vont être d'ampleur. David en parlait tout à l'heure, on augmente, je crois, de 80 % les investissements sur l'existant en plus du développement. Fort à parier qu'on aura besoin de nos partenaires locaux dans la durée.

Julie DUMONT — Animatrice : Et je me permets peut-être de faire la promotion d'un webinaire. Webinaire Conférence en ligne la semaine prochaine, le 28. Lundi prochain, à 17 h, nous allons avoir un échange avec les acteurs socio-économiques sur justement quelles opportunités pour les entreprises locales. C'est un webinaire qui sera en ligne à 17 h. Toutes les informations sont sur le site, j'y reviendrai tout à l'heure, mais en tout cas, on aura des discussions sur comment on peut faire bénéficier un maximum de ce chantier aux territoires concernés. Est-ce qu'il y avait d'autres remarques ou questions ? Oui.

Participant : Une question de détail. Je vais m'adresser, je pense à Aurélien. Vous allez partir de la conduite qui relie le bas à l'eau, de quel diamètre ? Et elle est faite en descendant ou en montant ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Le puits vertical ? Oui, il y a une phase. Vous savez, on fait au Raise drill. On commence par faire un avant trou de haut en bas et ensuite on fait l'alésage définitif en remontant. Par contre, je crois que David a une excellente explication sur le sujet.

Julie DUMONT— Animatrice : On va laisser David donner une excellente explication sur le sujet. Par contre, en expliquant les mots parce qu'alésage...

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : C'est pour ça que moi j'ai un mot beaucoup plus simple. Est-ce que vous avez tous déjà vu un appareil pour découper des ananas qu'on achète sur le marché ? Ce que vient de décrire avec les termes techniques Aurélien c'est ça. Moi quand je suis arrivé chez EDF Hydro, on m'a parlé de ce genre de technique. J'ai mis quelque temps à comprendre avec les mots et j'ai posé des questions. Mais c'est comme un tranche ananas qu'on achète sur le marché. Ils m'ont dit oui, c'est bien ça. Globalement, on met un disque en bas et on remonte progressivement et ça creuse le trou au fur et à mesure.

Julie DUMONT— Animatrice : On part du bas.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Vous préférez l'explication technique ou l'explication du marché ?

Julie DUMONT— Animatrice : On retient l'ananas pour la prochaine fois. Est-ce qu'il y avait d'autres remarques ou questions ? Oui monsieur, j'arrive.

Participant : Vous avez indiqué tout à l'heure que vous reliez Montézic 2 au circuit basse pression existant de Montézic 1 pour utiliser un seul même canal de fuite. Pourquoi n'avoir pas pris l'option de créer un circuit basse pression propre à Montézic 2 ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : On réutilise les ouvrages. On regroupe tous les circuits basse pression après le passage des groupes. Si je comprends bien, peut-être qu'il faut remettre la diapo.

David HENRIO — Directeur adjoint de la stratégie industrielle et du développement d'EDF Hydro : On a une réponse qui peut paraître très basique parce qu'on pouvait. Vu que c'est suffisamment dimensionné, entre ça et refaire une deuxième galerie en parallèle, refaire une prise d'eau dans la retenue, on a préféré utiliser celle préexistante qui est dimensionnée suffisamment pour reprendre les six groupes. C'est la logique, toujours. Ce n'est pas qu'on est toujours en train de chercher à économiser, mais là, en l'occurrence, on limite l'impact aussi. On se retrouve dans une situation où, au lieu de réattaquer la berge et de ré-artificialiser un petit bout de berge avec une prise d'eau, on peut utiliser celle existante. C'est, je pense, l'essentiel de la logique qu'il y avait derrière.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Oui c'est ça, c'est un choix économique et environnemental.

Participant : Moi, je pensais plutôt que c'était pour la maintenance.

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Ce que vous pensez, c'est qu'en fait ça crée un mode commun, c'est ça ? Si on veut intervenir là-dessus, on indisponibilise toute la chute. Oui, vous avez raison, c'est tout à fait juste. Mais on a pris un compromis. Effectivement, d'un côté on fait des économies, d'un côté, ça pourrait coûter plus cher d'intervenir, là, mais au bout du bout, c'est bon.

Julie DUMONT— Animatrice : Et on pourrait en discuter en tête à tête pendant le moment de convivialité. Je ne sais pas si tout le monde a suivi cette petite intervention technique, mais

en tout cas, merci d'avoir apporté les réponses. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui souhaitait prendre la parole ? Poser une question ? Non. Je vous redonne la parole, Monsieur le Maire.

Participant : Simplement, c'est un problème de sécurité pour moi. Depuis que la route, la RD est fermée en bas, je m'interroge sur les secours. Aux deux hameaux, il y a une seule route, c'est la route qui vient de Saint-Gervais. Si jamais il y a un feu qui se déclare, il y a deux hameaux qui risquent d'être bloqués et de ne pas pouvoir intervenir. Est-ce qu'il y aurait possibilité d'avoir une échappatoire sur l'usine de Montézic ? Je vous pose la question.

Julie DUMONT— Animatrice : Très bien, je vais laisser Monsieur Le Trung répondre à cette question. Est-ce qu'il y a eu des choses d'imaginées sur ces possibilités de trajets alternatifs ?

Aurélien LE TRUNG — Chef du projet Montézic 2 : Pour être tout à fait honnête, c'est une demande qu'on n'avait pas eue, qu'on n'a pas considérée. Maintenant, s'il y a besoin de faire transiter des secours et de traverser les chantiers, je pense qu'évidemment on va considérer la question et qu'on va s'organiser en conséquence.

Julie DUMONT— Animatrice : Monsieur Beau d'Arboussier.

Jean-Hubert BEAU D'ARBOUSSIER- responsable de l'usine Montézic : Juste pour compléter les secours, que ce soit le SDIS comme la gendarmerie, parce qu'on a aussi des besoins de sécurisation supplémentaires avec le chantier, ont l'autorisation de traverser le chantier. À noter à partir de fin d'année, en tout cas pour la première phase, à partir de fin octobre jusqu'en 2028, il y aura un gardiennage 24 h sur 24 de la zone de chantier qui aura l'occasion, si les secours venaient à se présenter au niveau du chantier, de pouvoir leur ouvrir pour qu'ils puissent intervenir, bien sûr.

Julie DUMONT— Animatrice : Est-ce que ça a répondu à votre question ? Oui. Parfait. Très bien. S'il n'y a plus de remarques dans la salle, sachez qu'on pourra encore échanger. Puisque si vous avez d'autres questions à la fin, vous pouvez encore les poser. On va passer à la dernière séquence avant de se retrouver autour d'une collation de convivialité. C'est d'écouter un petit peu les acteurs de ce territoire. Dans un premier temps, je vais excuser Monsieur Valadier, président de la communauté de communes qui n'a pas pu être là, mais Monsieur Barrié prendra la parole en son nom et ensuite également Monsieur Bessière qui lui est président de la communauté de communes Cantal Lot et Truyère, et qui n'a pas pu être là ce soir, il avait déjà un autre engagement. Après avoir présenté les excuses de ceux qui ne sont pas présents, je vais pouvoir donner la parole à Monsieur Barrié. Et ensuite le mot de la fin à madame la députée, pour préciser un petit peu, soit parce que vous avez participé effectivement à Parlons Montézic 2 et que vous avez déjà identifié des enjeux. L'idée, c'est vraiment de revenir sur ce qui vous semble, à vous, en tant qu'acteur du territoire, ce qui vous semble important de noter, de pointer, de travailler dans le cadre de cette concertation.

Paroles d'acteurs

Benoit BARRIÉ — Maire de Montézic : Oui, je réinterviens pour excuser Monsieur Valadier, le président de la Communauté de communes, pour expliquer un peu la communauté de communes, le rôle qu'elle a avec Montézic 2 dire que la communauté de communes suit depuis 2023 avec des groupes de parole et fait remonter et travaille sur les sujets qui ont été discutés afin de pouvoir évoluer en ce sens. Dire que la communauté de communes avec l'État font

partie du comité de pilotage et travaillent dans le même sens pour Montézic 2. Au niveau des actions qui sont mises en œuvre. Il y a plein de choses qui sont ressorties des groupes de parole, notamment des besoins en termes de logement et au niveau économie, la communauté de communes à travers les fonds de concours Habitat soutient les communes dans l'aménagement, dans la réhabilitation de logements, cela permet un soutien pour qu'on puisse réaménager les logements vacants et les réaménager dans les communes. Dire qu'on soutient aussi l'économie d'entreprise. Dire que les entreprises qui ont besoin de soutien sont soutenues par la communauté de communes parce que, sur notre communauté de communes, on perd un peu de population chaque année. On espère que, avec les travaux de Montézic 2, certains pourront rester sur le territoire, pourront venir un peu regonfler notre population, comme il s'est fait à la création de Montézic 1. Mais on est attentif à notre démographie et on espère qu'on va pouvoir au moins la maintenir, voire l'augmenter.

Julie DUMONT — Animatrice : Merci beaucoup.

Pauline CESTRIÈRES — Députée de l'Aveyron : Bonsoir à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer. Merci pour ce dialogue qui est très important et qui est en continuité avec le dialogue territorial, vous l'avez dit. Je vais faire assez court parce qu'en fait je suis très bavarde et vu que je suis le dernier rempart entre vous et la collation, je vais essayer d'être structurée sur ma prise de parole. D'abord vous faire part de mon émotion d'être là aujourd'hui, parmi vous, en tant que votre députée, et d'avoir participé et connu la genèse de ce projet. Avoir été très attentive auprès de Stéphane Mazars, notre ancien député, qui faisait partie lui aussi de la mission d'information avec notre députée Battistel et Bolo qui avaient été très attentifs sur ces points-là. Ça, c'est mon volet pour le côté législatif qui est important, parce que ce qu'il faut savoir, c'est que, si on n'avait pas abouti, rien ne se ferait. D'être très attentif sur le côté finances locales, parce que dans cette loi qui a été votée au mois de juin, il y a douze articles, qui prévoient notamment comment ça va se transférer de régime concédé, régime d'autorisation, les durées d'exploitation, les propriétés des outils, etc. Mais aussi le financement des collectivités qui sont les nôtres puisque nous, nous n'avons pas d'industrie. C'est notre richesse, l'hydroélectricité, et nous devons y être attentifs. Bien évidemment, pouvoir garder ce levier de financement qui nous permet aussi de pouvoir avoir des services pour notre population bien sûr. L'économie, l'enjeu démographique. Benoît tu l'as dit, quelque chose de très important pour nous, parce que c'est bien beau d'avoir des services, des jolies infrastructures, mais si on n'y a personne dedans, ça ne sert à rien. Ça, c'est très important de pouvoir vraiment enclencher cette dynamique démographique. Et pour cela, vos élus locaux sont très attentifs aux conditions d'accueil des ouvriers que nous allons avoir sur le territoire. Nous avons à cœur de préparer ceci et bien évidemment de pouvoir aussi être. Et ça, je pense que la concertation l'a permis d'être le moins impactant pour nous, habitants du territoire, durant la phase de travaux. Ça, c'est quelque chose qui est très important. Bien évidemment, continuer ce dialogue. S'il y a quelque chose qui ne va pas, le remonter, de pouvoir être présent. Et ensuite, c'est aussi un fabuleux outil pour le tourisme puisque nous avons du tourisme industriel, et réfléchir comment nous pouvons valoriser aussi cette attractivité touristique sur le volet industriel. Moi, je serai aussi très attentive à ce que la capacité d'accueil touristique ne soit pas impactée non plus. C'est-à-dire que les ouvriers que nous aurons à cœur de loger correctement ne viennent pas impacter l'activité touristique. Et nous avons une très belle écoute d'EDF sur ces points-là, et nous allons pouvoir continuer de construire en toute synergie pour faire un projet positif pour le territoire. Et je voudrais finir sur le point qui me tient le plus à cœur, c'est le partage de l'eau. Le partage de l'eau. C'est un sujet qui est

primordial et on le vit dans notre corps, je dirais dans notre vie, encore plus depuis cette année. Et ce point-là est primordial et je pense que tout le monde en a conscience. Et nous ne pouvons pas faire autrement que de faire cette transition énergétique, et l'hydroélectricité en est un superbe outil. Merci d'être là et de pouvoir aussi accompagner chacun à notre niveau, ce beau projet pour notre territoire. Merci.

Conclusion

Julie DUMONT— Animatrice : Merci beaucoup. Désormais, le dernier rempart, c'est moi. Je vais essayer d'aller assez rapidement, mais tout en étant claire sur ce qui nous attend aujourd'hui. C'est la réunion d'ouverture, c'est le lancement, c'est le départ. Quelque chose où on a balayé les sujets. On n'est pas rentré dans le détail de tout, mais il y a d'autres rendez-vous qui sont prévus dans le cadre de cette concertation préalable. Vous les avez ici. Lundi 28 septembre, nous avons un webinaire, très simple, on clique sur le lien, on y est et après je vous explique tout. C'est assez facile d'accès et ça permettra de discuter des opportunités économiques qui pourraient se faire jour grâce aux chantiers sur ce territoire. Le porteur de projet, les porteurs de projet et EDF notamment, expliqueront le code de la commande publique, comment on peut y accéder. La CCI de l'Aveyron sera là également pour expliquer toutes les formations des entreprises qui peuvent permettre de favoriser l'accès à ces marchés. C'est un webinaire qui a vraiment pour objectif de clarifier ce que pourrait apporter cette phase travaux sur le territoire pour les acteurs économiques. Ensuite, nous aurons un atelier le 1er octobre qui sera consacré. Justement, madame la députée le soulignait, à l'eau. On a parlé d'énergie, on a parlé d'environnement, des éventuels impacts. Et bien là, c'est cet atelier qui permettra de mieux comprendre le rôle de l'hydroélectricité et des STEP dans l'équilibre du réseau français, mais aussi d'aborder cette fameuse doctrine éviter-réduire-compenser. Qu'est-ce que ça veut dire compenser ? Qu'est-ce que ça veut dire réduire les impacts ? Comment on peut le faire ? Comment améliorer ce projet justement pour que les impacts soient le plus limités possible ? C'est l'objet de l'atelier environnement du 1er octobre. Ensuite, nous aurons un atelier consacré à l'accueil du chantier. Là encore, Madame Cestrières l'a précisé, accueillir un chantier de cette ampleur, c'est un défi pour le territoire. Il faut bien accueillir et en même temps, il ne faut pas déséquilibrer le tourisme. Ça, c'est un atelier qui sera vraiment dédié à l'hébergement et à l'accueil. Et tous les hébergeurs du territoire sont les bienvenus, ainsi que vous d'ailleurs, citoyens, même si vous n'êtes pas hébergeurs, il n'y a aucun problème, au contraire, la diversité, ça fait aussi l'intelligence collective. Et l'idée c'est de travailler ces sujets pour accueillir au mieux, laisser un joli souvenir de ce territoire à ceux qui viendraient occasionnellement y travailler et pourquoi pas effectivement les fidéliser. Ensuite, nous avons un troisième atelier qui concernera le cadre de vie. Là c'est vraiment on va travailler pour les riverains, ceux qui sont au plus proche du chantier et qui pourraient en subir. On a parlé tout à l'heure de nuisances sonores, de vibrations, les routes fermées, etc. Un chantier, ça a des impacts ou des effets sur le territoire, c'est normal. Il y a des effets positifs et il y a des effets un petit peu moins positifs. Là, c'est vraiment un atelier pour essayer de les minimiser, de travailler ensemble pour trouver des solutions, peut-être passer par un autre endroit. Anticiper les convois exceptionnels. Il y aura plein de sujets à travailler dans cet atelier qui aura lieu également le 6 octobre sur Lacroix-Barrez à 18 h. Le matin, on est avec les hébergeurs à 9 h 30 à Montézic et on sera donc à Lacroix-Barrez le soir à 18 h pour l'atelier qui concernera le cadre de vie. Ensuite, il y aura la réunion de clôture, la fameuse réunion de clôture, où là on essaiera de synthétiser le plus

fidèlement possible ce qui se sera dit pendant cette concertation. Et puis vous aurez également la possibilité de faire des visites de Montézic dans le cadre de la concertation. Ce sont vraiment des visites qui sont dédiées à la concertation, qui vont vous permettre, là aussi, de redécouvrir ou de découvrir le site de Montézic 1. Et vous pourrez vous inscrire aux différentes dates qui sont proposées. Samedi 3 et 4 octobre, 17 et 18 octobre, et enfin 24 et 25 octobre. Et si certains d'entre vous qui sont là ce soir souhaitent s'inscrire à ces temps de visite. Nous avons Laurence Carmarans de tourisme en Aubrac, qui est assise à la table à l'entrée et qui prendra vos inscriptions en avant-première. Il va y avoir du monde, ça va un petit peu se bousculer, donc je vous encourage à vous inscrire pour faire ces visites qui sont passionnantes. Et je crois que plusieurs d'entre vous les ont déjà faites. Vous avez ensuite, et j'en ai fini, c'est mon dernier mot, les rencontres, vous les retrouvez toutes ainsi que toute l'information, le dossier de concertation, la synthèse, toutes les dates, les webinaires, les enregistrements, les comptes rendus, enfin tout. Vous le trouverez sur www.concertation-montezic2.fr. Vous avez toute l'adresse ici. Et vous pouvez également travailler, contribuer en ligne grâce à un registre numérique. Là, c'est des registres officiels sur lesquels vous pouvez poser des questions. Et les porteurs de projets s'engagent à vous apporter des réponses tout au long de la concertation, dans des délais assez brefs. Et il y aura du roulement comme ça. Et ça vous permet de voir un petit peu les questions, les avis, si vous avez des avis à déposer, que vous vous dites tiens, je l'ai dit en réunion, mais on ne sait jamais, je vais le réécrire, réécrivez-le sur le registre, ce sera encore mieux. On en a fini. On vous invite à une petite collation légère. Vous êtes nombreux ce soir, donc je, oui, c'est léger ce soir. Écoutez, Merci à tous. Très bonne fin de soirée et que les échanges se poursuivent autour d'un verre. À bientôt.